



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DDES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq le trois mars à dix neuf heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt cinq février deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC7-5-1-05

OBJET : CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL COUVERT ET DE DEUX COURTS DE SQUASH AU BATIMENT COMMUNAUTAIRE D'AUVILLAR
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine (pouvoir donné à Eric DELFARIEL)
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à DOUSSON Bruno)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. FEUTRIER Francis (en remplacement de M. SERGAS Serge)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LE CORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES)
	:	M. ZANIN Daniel
:		Mme HOHOL Elisabeth
	:	M. ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services de la CC2R
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion – Comptable de Valence d'Agen
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial à la CC2R

Monsieur Daniel BOUYAT a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC7-5-1-05

**OBJET : CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL COUVERT ET DE DEUX COURTS
DE SQUASH AU BATIMENT COMMUNAUTAIRE D'AUVILLAR
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives dispose d'un complexe de deux courts de squash à AUVILLAR et au vu de la croissance et de la demande du club, il est envisagé de réaliser une extension comportant deux courts de squash supplémentaires et un terrain de padel dont le montant de l'opération s'élèverait à 850 000 € HT.

Le Président propose donc :

- d'adopter ce projet,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit et de solliciter les partenaires financiers sur cette base :

Montant des travaux : 850 000 € HT

DETR en 2 tranches réparties sur 2025 et 2026 (25%) soit :

- 1ère tranche : 449 712 € HT (25%) : 112 428 €
- 2ème tranche : 400 288 € HT (25%) : 100 072 €

CONSEIL REGIONAL (20%) : 170 000 €

DEPARTEMENT (15%) : 127 500 €

Autofinancement : 340 000 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter ce projet d'extension comportant deux courts de squash supplémentaires et d'un terrain de padel,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel comme présenté ci-dessus,

- de m'autoriser à solliciter les partenaires financiers sur cette base.

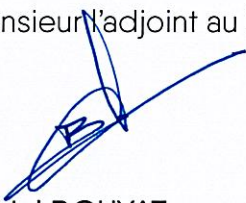
Fait à Valence d'Agen, le 3 mars 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 4 mars 2025

Le secrétaire de séance
Monsieur l'adjoint au Maire de Goudourville

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Daniel BOUYAT



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **10 MARS 2025**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

10 MARS 2025

AR Préfecture

CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL COUVERT ET DE DEUX COURTS DE SQUASH AU BATIMENT COMMUNAUTAIRE D' AUVILLAR APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20250303- 2025CC7_5_1_05-DE
Numéro d'acte :	2025CC7_5_1_05
Date de décision :	03/03/2025
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2025CC7-5-1-05 CREATION TERRAIN PADEL COUVERT ET DEUX COURTS SQUASH AU BATIMENT COMMUNAUTAIRE D'AUVILLAR.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	10/03/2025 11:18:41
Date de réception de l'AR :	10/03/2025 11:18:57